

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar (FDR)

1. Nom et adresse du rédacteur de la FDR :

M. Habib Abid
Direction Générale des Forêts (DGF)
Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de
la Pêche
30 Rue Alain Savary
1002 Tunis
Tunisie
Tél : 00.216.71.891497
Fax : 00.216.71.794107
Email : habibabid2001@yahoo.fr

USAGE INTERNE SEULEMENT

J M A

--	--	--

Date d'inscription

--	--	--	--	--	--

Numéro de référence du site

2. Date à laquelle la FDR a été remplie ou mise à jour :

FDR remplie en Novembre 2010

3. Pays : Tunisie

4. Nom du site Ramsar :

Iles Kerkennah ou l'archipel de Kerkennah

5. Inscription d'un nouveau site Ramsar ou mise à jour d'un site déjà inscrit :

Cette FDR concerne (veuillez ne cocher qu'une seule case)

- a) l'inscription d'un nouveau site Ramsar ; ou
b) des informations mises à jour sur un site Ramsar déjà inscrit
-

6. Pour les mises à jour de FDR seulement : changements apportés au site depuis son inscription ou depuis la dernière mise à jour :

a) Limites et superficie du site

Les limites et la superficie du site Ramsar sont inchangées

ou

Si les limites du site ont changé :

i) les limites ont été marquées plus précisément ; ou

ii) les limites ont été agrandies ; ou

iii) les limites ont été réduites**

et/ou

Si la superficie du site a changé :

i) la superficie a été mesurée avec plus de précision ; ou

ii) la superficie a été agrandie ; ou

iii) la superficie a été réduite**

** Note importante : si les limites et/ou la superficie du site inscrit sont réduites, la Partie contractante doit avoir suivi les procédures établies par la Conférence des Parties contractantes dans l'annexe à la Résolution IX.6 de la COP9 et avoir fourni un rapport, conformément au paragraphe 28 de cette annexe, avant de soumettre une FDR à jour.

b) Décrire brièvement tout changement majeur intervenu dans les caractéristiques écologiques du site Ramsar, y compris dans l'application des Critères depuis la FDR précédente :

7. Carte du site :

a) Une carte du site, avec des limites clairement marquées est incluse sous la forme suivante :

i) **une copie imprimée** (nécessaire pour inscription du site sur la Liste de Ramsar) :

ii) **une carte électronique (c.-à-d. JPG ou image ArcView) :**

iii) **un fichier SIG avec des vecteurs géoréférencés des limites du site et des tableaux des attributs**

b) Décrire brièvement le type de délimitation appliqué :

Ce sont des limites physiques, les limites des berges des sebkhas et aux alentours de l'archipel.

8. Coordonnées géographiques (latitude/longitude, en degrés et minutes) :

34°47'25'' N, 011°14'54'' E

9. Localisation générale :

Les îles Kerkennah sont localisées à l'entrée du golfe de Gabes (Sud Est tunisien) à 20 km (à 12 miles) de la côte de Sfax.

10. Élévation : (en mètres : moyenne et/ou maximale & minimale)

Minimum : 0 Maximale : 13 m

11. Superficie : (en hectares)

15 000 ha

12. Description générale du site :

C'est un archipel plat à paysage de basses steppes, allongé du sud ouest vers le nord est. Plus du 1/3 de la surface totale est occupé par des Sebkhas. Il abrite plusieurs îlots, 2 îlots principaux : Chergui de superficie 110 km² (l'orientale) et Gharbi de superficie 48,75 km² (l'occidentale), en plus de plusieurs petits îlots : Charmandia, Sefnou, Roummadia, Gremdi, Lazdad, Rakadia et les îlots de Haj Hmida.

Les deux îles sont reliées entre elles par une route digue construite au dessus de l'ancienne voie romaine dite Elkantra. Ces îlots sont plantés de palmiers dont la hauteur ne dépasse pas une vingtaine de mètres.

13. Critères Ramsar :

1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9

14. Justification des Critères mentionnés dans la rubrique 13 ci-dessus :

Critère 1

L'archipel de Kerkennah est un site unique dans sa région biogéographique en raison de la superficie de Sebkhass élevé à ses alentours présentant le 1/3 de sa superficie totale. Ces Sebkhass sont un facteur d'attrait pour plusieurs oiseaux en hiver. En période de migration (automne et printemps et durant tout l'hiver), beaucoup d'oiseaux venant d'Europe s'y rendent : limicoles et oiseaux d'eau comme les spatules blanches *Platalea leucorodia* (Charmadiya et Gremdi), hérons cendrés *Ardea cinerea* (Charmadiya et Gremdi), goélands leucophée *Larus cachinnans* (Charmadia), limicoles et des Sternidae.

Critère 3

L'herbier de posidonie dans la zone Nord Est des îles Kerkennah est un herbier remarquable de part sa densité et sa forme tigrée (à cause des courants de marées). Il joue un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité en fournissant de l'oxygène et de l'abri pour plusieurs autres espèces de vertébrés et d'invertébrés.

Critère 4

Ce critère s'applique aussi à Kerkennah puisque son herbier de posidonie assure l'abri des alevins de différentes espèces (poissons, bivalves, gastéropodes...). De même cet archipel est une zone d'hivernage pour certains oiseaux. C'est là où plusieurs oiseaux d'eau viennent nicher (les grues et les sternes).

Critère 6

Les îles Kerkennah abrite 1% de la population de *Platalea leucorodia*, Spatule blanche (176 individus recensement de janvier 2009), et 1% de la population du Goéland railleur *Larus genei* (1981 individus recensement de janvier 2009).

Référence http://www.racspa.org/sites/default/files/doc_birds/aa0_racspa_rapp_iwc_janvier_2009.pdf

15. Biogéographie :

a) région biogéographique : Paléarctique occidental

b) système de régionalisation biogéographique (citer la référence) : Biome Méditerranée-Afrique du Nord.

16. Caractéristiques physiques du site :

Géologie et géomorphologie : l'archipel de Kerkennah se caractérise par l'opposition frappante entre ses côtes orientales très rectilignes et ses côtes occidentales et septentrionales très découpées.

Les caractéristiques morphologiques sont dues à deux causes :

- Exposition de la côte ouest à une dynamique active en particulier à la permanence et à la dominance, au cours de l'année, des houles de secteur N et NW.
- Les mouvements néotectoniques et en particulier l'accident N60 sont responsables de l'aspect rectiligne de la côte des îles Kerkennah.

Les caractéristiques géomorphologiques du front de mer des îles Kerkennah, montrent que les 162 km sont constitués par 94,5 km de bordure des sebkhas, 42,8 de falaises rocheuses et 24,3 km de falaises rocheuses et 24,3 km de falaises sablo-argileuses. Cette topographie est le prolongement immergé de la topographie continentale.

L'archipel de Kerkennah représente la partie émergée d'un vaste plateau sous-marin dont les hauts-fonds s'étendent de 9 à 50 km autour des îles. La profondeur varie généralement entre 0 et 5 m mais le plus souvent cette profondeur reste inférieure à 2 m.

La morphologie marine est très complexe. On distingue :

- Les vasières ou Bhiras : désignant des dépressions allongées parallèles à la côte Est et dont la profondeur varie de 2 à 3 m. A l'archipel, il ya 5.
- Les cordons ou Tsirs qui séparent les vasières les unes des autres.
- Les oueds présentant de longues dépressions souvent sinueuses de 5 à 12 m de profondeur jouant un rôle de fournisseurs de sédiments fins déposés au fond des Bhiras. L'oued le plus remarquable est l'oued Mimoun.

Type du sol : sol halomorphe.

Caractéristiques sédimentaires : la sédimentation littorale dépend en particulier de la morphologie de la côte, de la dynamique des eaux, de la force et du sens de la houle ainsi que des courants et des vagues.

Les sédiments de plateau de Kerkennah sont de nature bioclastique et biochimique. Les sables quartzeux sont répartis sur le littoral, puis plus au large, les sédiments sont essentiellement carbonatés fins avec des apports terrigènes.

Origine : naturelle

Qualité de l'eau : c'est une eau peu turbide.

Permanence de l'eau : l'eau est permanente dans les Sebkhass.

Hydrologie : les courants de marée sont assez importants sur le plateau de Kerkennah et surtout en période des vives eaux.

Amplitude et variation des marées : la marée est de type semi diurne avec deux hautes mers et deux basses mers par journée. Son amplitude moyenne est de 0,8 m.

17. Caractéristiques physiques du bassin versant :

Le milieu naturel des îles Kerkennah est soumis à une forte érosion continentales souvent associée à des processus marins et aux activités humaines

Le climat est de type méditerranéen caractérisé par un été chaud (température moyenne de 26°C) et un hiver froid (température moyenne de 11°C). La pluviométrie est réduite et a tendance torrentielle avec 228mm/an comme moyenne.

18. Valeurs hydrologiques :

La présence de l'eau dans ce site naturel a permis l'installation humaine depuis des siècles. En outre, c'est le facteur essentiel du développement de toutes les activités dans l'archipel : pêche et installation des pêcheries artisanales (les Charfias), agriculture.... La permanence de l'eau dans les Sebkhass aux alentours attirent de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau.

19. Types de zones humides :

a) présence :

Encercler ou souligner les codes correspondant aux types de zones humides du « Système de classification des types de zones humides » Ramsar présents dans le site Ramsar. Les descriptions des codes correspondants aux types de zones humides figurent dans l'annexe I à la *Note explicative et mode d'emploi*.

Marine/côtière : A • B • C • D • E • F • G • H • I • J • K • Zk(a)

Continental : L • M • N • O • P • Q • R • Sp • Ss • Tp Ts • U • Va
• Vt • W • Xf • Xp • Y • Zg • Zk(b)

Artificielle : 1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9 • Zk(c)

b) dominance :

A : Les eaux de la zone nord de l'archipel de Kerkennah est d'une profondeur inférieure à six mètres à marée basse. C'est la partie à superficie plus étendue.

B : les zones à herbier de Posidonie sont étendues.

H : Certaines marais intertidaux entourent la région Est. Ce sont des marais salés intertidaux.

20. Caractéristiques écologiques générales :

Le paysage marin de Kerkennah marqué par la présence d'un immense herbier de Posidonies affleurant à la surface des eaux lors des marées basses, est à juste titre, considéré comme l'un des plus remarquables de toute la Méditerranée. Les études faites sur la flore benthique ont permis de mettre en évidence l'importance écologique des hauts-fonds entourant l'archipel. Des observations de la configuration de la végétation marine a permis de mettre en évidence :

- l'aspect " tigré " de l'herbier de Posidonie ainsi que sa très large extension, notamment dans la partie nord est de l'archipel.
- l'importance de la pelouse de Cymodocées avec une surface couverte de plus de 1000 km².
- le fait qu'il n'y a pas, en dehors des grands cordons de posidonie, de peuplements strictement uni spécifiques et, qu'en réalité, on a, en de nombreux points, une mosaïque d'espèces végétales dont la répartition est mouvante au fil des années mettant en évidence la biodiversité de la zone en question.

La faune benthique reste, en dehors des espèces malacologiques, très mal connue. L'essentiel de la biomasse benthique des hauts fonds est représenté par deux espèces : le bivalve bioindicateur du bon état de l'herbier, *Pinna nobilis* et par le bivalve *Pinctada radiata* qui se fixe en très grand nombre sur toutes sortes de substrat dur et, notamment, sur les palmes des pêcheries fixes.

21. Flore remarquable :

La flore marine remarquable se caractérise par l'abondance d'herbiers de phanérogame marines de *Cymodocea nodosa* et *posidonia oceanica* mélangées à des algues vertes *Caulerpa prolifera* qui devient l'espèce dominante du couvert végétal dans certains secteurs.

Ces herbiers se développent sur des fonds qui n'ont pas une mobilité suffisante pour l'amortissement de la houle et la fixation du substratum sédimentaire.

Au nord de l'île Chergui, les structures de Posidonies constituent d'immenses cordons de plusieurs km de long. La disposition de ces cordons indique une étroite dépendance vis-à-vis des courants de marée.

Les feuilles longues de 15 à 30 cm pour les Cymodocées et de 30 à 80 cm pour les posidonies jouent un rôle essentiel dans le mouvement et la rétention des sédiments (perches naturelles).

Les Cymodocées prédominent de 3 à 5 m de profondeur et occupent la plus grande surface du fond marin du platier. Au delà et jusqu'à 30 m de profondeur, ils sont associés aux posidonies rencontrées généralement au sommet des bancs sableux.

Quand à la flore terrestre, elle se caractérise surtout par une forte diversité génétique des palmiers dattiers uniques dans leur genre.

22. Faune remarquable :

La faune marine des hauts fonds est représentée par des éponges : *Spongia officinalis*, *Petrosia ficiformis* et *Hippospongia communis*, des mollusques bivalves *Pinna nobilis*, *Pinctada radiata*, fixées sur les rhizomes de posidonies, les tortues de mer : tortue caouanne *Caretta caretta*, la tortue luth *Dermochelys coriacea* et la tortue verte *Chelonia mydas*, des gastéropodes *Conus mediterraneus*, *Cerithium vulgatum* et des échinodermes *Holothuria tubulosa* et *Paracentrotus lividus*.

D'un point de vue ornithologique, l'archipel abrite plusieurs espèces remarquables d'oiseaux d'eau comme :

- le flamant rose *Phoenicopterus roseus*,
- le grand cormorant *Phalacrocorax carbo* (1000 à 10000 présent pendant l'hiver),
- l'Etourneau unicolore *Sturnus unicolor*
- Le rougequeue de moussier *Phoenicurus moussieri* et
- la fauvette melanocephale *Sylvia melanocephala*.

23. Valeurs sociales et culturelles :

a) Décrire les éventuelles valeurs sociales et culturelles du site :

Le site, du fait de l'importance des zones côtières, a permis le développement de la pêche côtière qui constitue la principale activité des habitants de la région depuis des siècles. Les barques côtières actives représentent 61 % de l'effectif total des barques côtières actives du gouvernorat de Sfax. La majeure partie de la flottille active de Kerkennah se concentre dans Mellita, l'Atataya et Kraten.

La population maritime totale dans les îles Kerkennah est de 7166 pêcheurs en 2003. D'après la DGPA, cette population est en accroissement progressif depuis l'année 2000 et jusqu'à maintenant.

La production en produits de pêche côtière des îles Kerkennah représente environ 29% du total débarqué du gouvernorat de Sfax. Ce qui montre l'importance du site dans le secteur de la pêche côtière.

Il est important de signaler qu'à l'archipel de Kerkennah, une technique de pêche originale et traditionnelle est utilisée et transmise de père en fils. C'est les Charfias. C'est un système de capture des poissons où ces derniers sont piégés. Ces structures sont conçues en feuilles de palmiers en forme V ou en forme de flèche. L'alignement de ces feuilles forme un chemin que les poissons suivent jusqu'aux chambres de capture (ou Drinas) qui sont des sortes de cages où les poissons sont piégés dans un seul sens. A l'archipel, on compte plus de 400 Charfias.

Dans l'archipel, il existe une autre activité locale (en régression) à savoir la valorisation des dattes issues des palmiers de la région.

b) Le site est-il considéré d'importance internationale parce qu'il possède, outre les valeurs écologiques pertinentes, des valeurs culturelles importantes, matérielles et non matérielles, liées à ses origines, à la conservation de la nature et/ou au fonctionnement écologique ?

Si oui, cocher cette case et décrire cette importance selon l'une, au moins, des catégories suivantes :

- i) sites qui fournissent un modèle d'utilisation rationnelle des zones humides, comme démonstration de l'application de connaissances et méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation conservant les caractéristiques écologiques des zones humides ;
- ii) sites possédant des traditions ou un passé culturels exceptionnels datant de civilisations passées qui ont eu une influence sur les caractéristiques écologiques des zones humides ;

- iii) sites sur lesquels les caractéristiques écologiques des zones humides dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les populations autochtones ;
 - iv) sites sur lesquels des valeurs non matérielles dignes d'intérêt sont présentes, par exemple des sites sacrés, et dont l'existence est étroitement liée avec le maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide.
-

24. Régime foncier/propriété :

a) dans le site Ramsar :

Domaine public de l'état et des propriétés Privées. La partie marine utilisée pour la mise en place des Charfias est une concession.

b) dans la région voisine :

Domaine public de l'état.

25. Occupation actuelle des sols (y compris l'eau) :

a) dans le site Ramsar :

La partie terrestre est une zone urbaine où il y a les différentes activités de la population locale comme l'agriculture.

La partie marine est occupée surtout par les Charfias.

b) dans la région voisine/le bassin versant :

26. Facteurs (passés, présents ou potentiels) défavorables affectant les caractéristiques écologiques du site, notamment les changements dans l'occupation des sols (y compris l'eau) et les projets de développement :

a) dans le site Ramsar :

- La prolifération de la pêche illicite au chalut, au détriment de la pêche traditionnelle aux "charfias", consistant en des pièges à poissons en eaux peu profondes.
- Les arraches abusifs, les coupes de palmes irréguliers sont deux pratiques défavorables existants causant la disparition des individus de palmiers et une érosion génétique par la suite.

b) dans la région voisine :

La zone avoisinante (Sfax et le golfe de gabes en général) est caractérisée par une forte activité industrielle. Elle abrite la plus grande industrie de phosphate, ainsi que d'autres industries (chimiques, textiles, tanneries, alimentaire, métallurgique...). Ce qui a des impacts nocifs sur toute la région. Ces impacts sont déjà présents dans tout le golfe de gabes se manifestant par des nuisances pour les peuplements benthiques et ichtyologiques. Ce qui rend des mesures de conservation appuyé par des textes législatifs urgentes.

27. Mesures de conservation en vigueur :

a) Faire la liste des catégories et statuts juridiques des aires protégées au plan national et/ou international, y compris les relations aux limites du site Ramsar ;

En particulier, si le site est en partie ou totalement un Bien du patrimoine mondial et/ou une Réserve de biosphère de l'UNESCO, veuillez donner le nom du site selon ces inscriptions.

b) Le cas échéant, faire la liste des catégories UICN pour les aires protégées (1994) qui s'appliquent au site (cocher la case ou les cases pertinente(s))

Ia ; Ib ; II ; III ; IV ; V ; VI

c) Existe-t-il un plan de gestion approuvé officiellement ? Est-il appliqué ?

Oui, le plan de gestion des îles Kerkennah dans le cadre du projet de protection des ressources marines et côtières du Golfe de Gabes mis en place par l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM).

d) Décrire toute autre pratique de gestion actuelle :

Le largage en mer des récifs artificiels (blocs de ciment de 200 kg à 1000 kg), avec l'appui du Programme des Nations Unis pour le Développement PNUD et le Fond Mondial de l'Environnement FEM, pour la première fois en Tunisie, comme un engagement en faveur de l'environnement et de la biodiversité, afin de dissuader les braconniers, et permettre la reproduction des espèces marines menacées.

Les îles Kerkennah sont classées comme réserve naturelle.

Le site est classé comme Aire Importance pour la conservation des oiseaux d'eau ('Important Bird Area') par l'association mondiale 'Bird life International' ou Association des Amis des Oiseaux (AAO) depuis 2001 (référence du site TN026).

28. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées :

Par exemple, un plan de gestion en préparation ; une proposition officielle de création d'une aire légalement protégée, etc.

- La partie Nord Est du site fait l'objet de création d'une Aire Marine Protégée (AMP) depuis 2001.
 - Afin de préserver au mieux le site en question, une étude de décharge contrôlée des déchets de l'archipel a été menée en 2009 par l'Agence Nationale de Gestion des déchets (ANGed) (sous la tutelle du ministère de l'environnement et du développement durable) pour assurer une décharge contrôlée des déchets tout en prenant compte des mesures de santé, de protection de l'environnement, du développement durable ainsi que de l'évolution économique du pays.
-

29. Recherche scientifique en cours et équipements :

Par exemple, expliquer les projets de recherche en cours, y compris la surveillance de la diversité biologique ; indiquer s'il existe une station de recherche de terrain, etc.

Plusieurs recherches scientifiques relatives à la création de l'AMP sont en cours (APAL). De plus, des recherches sont menées par les institutions universitaires et les instituts de recherche (INAT, INSTM).

30. Activités actuelles de communication, éducation et sensibilisation du public (CESP) relatives au site ou bénéfiques au site :

Par exemple, centre d'accueil de visiteurs, tours d'observation et sentiers nature, brochures d'information, infrastructures d'accueil pour les écoles, etc.

La mobilisation des pêcheurs locaux, décidés à protéger leur environnement, et partant, leur mode de subsistance principal, contre les braconniers.

Pour lutter contre l'érosion génétique des palmiers :

- Une foire de dattier s'organise depuis 2005 à Kerkennah afin de choisir les têtes de clone dans la région.
 - Un important programme d'information, de sensibilisation, de formation et de vulgarisation dans les établissements scolaires et auprès des agriculteurs pour sauvegarder et réhabiliter les palmiers dattiers de l'archipel a été lancé
 - La formation des techniciens et les vulgarisateurs locaux en phoeniculture,
-

31. Loisirs et tourisme actuels :

Indiquer si la zone humide est utilisée à des fins de loisirs et/ou tourisme ; mentionner le type, la fréquence et le nombre de visiteurs.

Le tourisme dans les îles Kerkennah est moyennement développé par rapport à des régions voisines (Sfax et Jerba).

32. Juridiction :

Indiquer la juridiction territoriale, par exemple état/région et fonctionnelle/sectorielle, par exemple ministère de l'Agriculture/ministère de l'Environnement, etc.

- Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (directement ou à travers ses agences sous tutelle : l'ANPE et l'APAL)
 - Le Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (à travers la Direction Générale des Forêts et ses différentes structures régionales et locales)
 - Le Ministère de la Recherche Scientifique de la Technologie et du Développement des Compétences (à travers l'Institut National des Sciences et Technologie de la Mer (INSTM) et l'Institut National des Recherches Scientifiques et Techniques (NRST))
-

33. Autorité de gestion :

Fournir le nom et l'adresse du bureau, de l'organisme, de l'organisation directement responsable de la gestion de la zone humide. Dans la mesure du possible, fournir aussi l'intitulé du poste et/ou le nom de la personne ou des personnes responsables pour la zone humide.

Ministère de l'environnement et de développement durable, Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL).

34. Références bibliographiques :

ANGed., 2009. Construction de la décharge contrôlée des déchets ménagers et assimilés des îles de Kerkennah. Cabinet des Etudes Techniques en ingénierie. Tunis : 25 p.

APAL., 2001. Zone sensible Borj El'Hssar- Kerkennah. Tunis : 105 p.

APAL., 2008, Bilan socioéconomique et environnemental, Rapport Final. 142p.

APAL., 2008, Etude de préparation du plan de gestion des îles Kerkennah. Rapport définitif. 124p.

BirdLife International (2010) Important Bird Areas factsheet: Kerkennah islands.

Downloaded from <http://www.birdlife.org> on 13/11/2010.

Chéour M.K., 2005. Contribution à l'étude biologique de *Pinctada radiata* dans les îles de Kerkennah. Mémoire de mastère. Institut national Agronomique de Tunisie. Institut National des Sciences et technologies de la Mer. Tunis : 76 p.

Oueslkati A. 1995. Les îles de la Tunisie. Editions CERES.366p.

Soufi- Kechaou E., 2004. Caractérisation écologique de l'espèce invasive *Pinctada radiata* (Leach, 1814) au nord-est des îles Kerkennah et relation avec l'espèce endémique et protégée de Méditerranée *Pinna nobilis* (Linnaeus, 1758). Mémoire de mastère. Institut National Agronomique de Tunisie. Tunis : 185 p.
